

Pour une année riche en possibilités



Le mot du Maire

Dans ce numéro, un article, en dernière page, est consacré à Louis Chiorino, menuisier et compagnon du devoir, qui a constitué une collection exceptionnelle et unique en France de plus de 2 500 outils et machines, ensemble représentatif du travail du bois. Ce sont tous les métiers du forestier à l'ébéniste qui y sont illustrés et témoignent du travail des artisans de 1750 à nos jours, dans notre région où le bois constitue une richesse ancestrale.

Relisant l'article qui lui est ici légitimement consacré, il me revient une citation, dont je ne sais en vrai l'origine, mais qui me paraît plus particulièrement aujourd'hui d'actualité: « Le passé est une bénédiction parce qu'il est riche de leçons; le futur est une bénédiction parce qu'il est riche en possibilités. »

La connaissance que j'ai du patrimoine ainsi accumulé toute une vie durant par Louis Chiorino, vaut, me semble-t-il, toutes les leçons: de sciences ou de technique, d'histoire ou d'économie, voire tout également et plus simplement d'humilité et de sagesse... Chaque outil raconte un métier, un homme, une culture.

Le risque était grand que cette collection, pan essentiel de notre patrimoine et du savoir-faire de nos anciens, soit dispersée et quitte le Grand Briançonnais et le Pays des Écrins. Ce n'est heureusement pas le cas. Notre Communauté de Communes l'a acquise et travaille actuellement à sa mise en valeur dans un futur espace muséographique vivant « de l'arbre à l'ouvrage », qui verra prochainement le jour à l'Argentière, pour notre plus grand bénéfice et celui de tous les visiteurs à venir.

Plus modestement, un autre article fait le point sur la politique de sauvegarde de notre patrimoine; une politique mûe, là aussi, par la volonté de transmettre dans les meilleures conditions à nos enfants ce que nos anciens nous ont laissé.

Et que dire des traces – ici également évoquées – laissées par l'homme, dans nos vallées, tout au long du IIIe millénaire avant notre ère. Des traces à étudier, à protéger.

Aussi, en ces temps heureux d'échanges de vœux, permettez au Maire que je suis de paraphraser cette belle citation que je rappelais en début de ce propos, en souhaitant à chacune et à chacun d'entre nous de tirer le meilleur des leçons du passé pour construire le meilleur des futurs.

Je formule les mêmes vœux pour notre commune. S'il n'est pas lieu ici, à dix semaines des élections municipales à venir, de tirer quelques bilans ou de valoriser tel ou tel projet futur, je pense être l'interprète de la majorité d'entre vous pour souhaiter que celles et ceux qui, demain, seront aux commandes de notre commune, sachent, d'un passé riche de leçons, tirer le meilleur pour tracer un futur riche en possibilités.

Bonne et heureuse année à chacune et à chacun. Que cette nouvelle année apporte à tous le meilleur des possibles. Qu'elle multiplie les ardeurs et dissipe les angoisses de chacun. Aussi, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, je souhaite du fond du cœur à toutes et à tous une très belle année 2020.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux

MAIRIE PRATIQUE

Horaires d'accueil du public: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le service urbanisme vous recevra le mardi et le jeudi matin de 8h30 à 12h00.

Téléphone inchangé: 04.92.23.30.19 - Mail: mairie@vallouise-pelvoux.fr

Adresse: Marie de Vallouise-Pelvoux / Saint-Antoine - 05340 VALLOUISE-PELVOUX

Site de la Mairie : www.vallouise-pelvoux.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Elles présenteront pour notre commune un caractère nouveau avec le recours au scrutin de liste. Désormais, pour Vallouise-Pelvoux, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin proportionnel, de liste, à deux tours, avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête. Vous aurez à voter pour une liste de 19 noms, une liste complète, sans ajout ou radiation, sans modification de l'ordre de présentation. Deux bureaux de vote, comme lors du précédent scrutin pour les élections européennes, sont ouverts sur la commune. L'indication de votre bureau de vote est portée sur votre carte électorale: N° 1 salle des fêtes de Pelvoux; N°2 salle Bonvoisin de Vallouise.

Procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer l'un de ces dimanches, vous pouvez confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous. Les démarches sont simples et rapides.

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La personne choisie pour voter est désignée librement, mais doit toutefois respecter certaines conditions.

La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires par le mandant (personne qui donne la procuration) qui communique les renseignements suivants concernant le mandataire (personne qui votera à sa place): Nom (nom de jeune fille pour les femmes), Date de naissance, Adresse, Choix du mandataire.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions: être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Le mandant indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Il peut s'agir de l'un des motifs suivants: vacances; obligations professionnelles ou formation l'empêchant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin; état de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme; absent de la commune le jour J.

Pour toutes informations pratiques: www.interieur.gouv.fr

UN FICHER DES ADRESSES MAILS DES ADMINISTRÉS

Afin d'améliorer la communication d'informations à caractère urgent (coupures d'eau, EDF, voirie...) auprès des habitants, par le biais de courriels, la commune souhaite mettre à jour ses fichiers. Les personnes intéressées, pour recevoir ces informations, peuvent se faire connaître en envoyant un courriel à mairie@vallouise-pelvoux.fr, en précisant leurs nom, prénom et quartier. Les adresses électroniques font l'objet d'un traitement informatisé destiné à informer lors d'événements importants ou inopinés. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de bien vouloir vous adresser à l'accueil de la mairie. Rappel: toutes les informations à caractère général (comptes-rendus des conseils municipaux, bulletins municipaux...) sont consultables sur le site de la commune <https://www.vallouise-pelvoux.fr/> et ne peuvent faire l'objet d'un envoi personnalisé.

LE RECENSEMENT

Le futur recensement se déroulera dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2020. Se faire recenser est un geste civique, simple et utile à tous c'est utile. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer... C'est simple. Un agent recenseur, recruté par la Mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre du Plan communal de sécurité de la commune nouvelle de Vallouise-Pelvoux, il existe en mairie un registre sur lequel toutes les personnes isolées, en situation de handicap ou sous assistance médicale peuvent s'inscrire ou être inscrites par un tiers, afin qu'elles figurent sur l'annuaire de crise et que l'on puisse leur porter secours le cas échéant. Le service « Accueil » de la Mairie vous apportera tous les renseignements nécessaires sur ce sujet.

LES LUNDIS D'HIVER

A l'instar des « Lundis de la Vallouise » qui depuis quatre étés rythment hebdomadairement les deux mois d'été, voici les « Lundis d'hiver ». Au programme, deux conférences – les lundis 17 et 24 février – autour de thèmes de saison, à 17h30, salle Bonvoisin. Entrée libre.

● 17 février, à 17h30, avec Elsa Giraud, historienne:

L'histoire du ski dans les Hautes-Alpes dans la première moitié du XXe siècle

Implanté par l'armée au début du XXe siècle, le ski s'impose ensuite dans la vie quotidienne alpine. Ce moyen de déplacement devient un loisir qui inaugure de profondes modifications de la société et des paysages haut-alpins avec l'avènement des stations sports d'hiver.

● 24 février, à 17h30, avec Roger Fanton et Jean-Louis Eymard:

Le déneigement dans les Hautes Alpes / Les laboureurs des neiges: une histoire de cent ans.

Une conférence illustrée avec de nombreuses photographies d'époque du déneigement dans nos montagnes. Avec une large part faite aux concours de chasse-neige dans le Briançonnais qui mettaient aux prises les techniques et les innovations incessantes. Ainsi cent ans d'évolution seront évoqués de la sape et des racleurs du début du XXe siècle jusqu'aux étraves hydrauliques et aux turbines les plus modernes.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VALLOUISIEN

Qu'y a-t-il de nouveau?, dans son n° 7 / Automne 2018, évoquait les projets de la Commune pour sauvegarder les richesses reçues des Anciens, qu'elle se fait un devoir de protéger. Voici, un an plus tard, un premier point d'étape qui, s'il permet de mesurer ce qui a été entrepris, montre l'ampleur de la tâche.

La **chapelle d'Ailefroide** a trouvé un toit tout neuf et à l'occasion, au vu de l'état du clocher, ce dernier a été refait.

Il restera au printemps à reprendre les maçonneries et menuiseries, nous pourrions alors installer les beaux vitraux de Saint Pierre et Saint Paul ainsi que celui de l'oculus, tous œuvres de Michel Caussin qui en fait don à notre commune. Ainsi la chapelle d'Ailefroide va trouver grâce aux nombreux donateurs de la vallée une nouvelle jeunesse dans son bel écrin.

Carol Descours-Poirson, restauratrice de tableaux, et Catherine Briotet, conservatrice des antiquités et objets d'art du département, sont venues le 25 novembre dernier enlever de la **chapelle des Claux** un beau tableau du XVIIIe, qui va être restauré prochainement. Un second tableau, également particulièrement abîmé par le temps, sera parallèlement restauré.



L'électricité de l'**église Saint Etienne** de Vallouise va être entièrement refaite et mise aux normes courant janvier. L'utilisation de leds devrait permettre à la fois d'en améliorer grandement l'éclairage mais aussi diminuer la consommation d'électricité. Quant à l'installation d'une armoire vitrée de protection de la **bannière**, classée en 2008 et restaurée en 2012, c'est chose faite depuis décembre.

La **chapelle Saint-Sébastien** au Villard fait l'objet parallèlement d'un suivi attentif quant à sa conservation, par la pose de témoins de contrôle, sous la conduite de M. Garin, architecte des bâtiments de France.

AU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE

Depuis 1998, sous la co-direction de Florence Mocci (Centre Camille Jullian - Aix en Provence) et de Kevin Walsh (Université de York - Grande-Bretagne), des équipes pluridisciplinaires ont multiplié les fouilles et les découvertes, confirmant la fréquentation et l'occupation de la moyenne et de la haute montagne dès la Préhistoire (9000-3000 avant notre ère). La présence de structures pastorales d'altitude est également identifiée dès le milieu du IIIe millénaire avant notre ère.

Les dernières campagnes de fouilles ont été particulièrement fructueuses pour l'équipe d'archéologues qui a travaillé sur les communes de Freissinières et de Vallouise-Pelvoux. En effet, les prospections menées dans les hauts massifs de l'Eychauda (Pelvoux) et du Pinier (Fressinières) ont été marquées par la découverte, sur une paroi à plus de 2100 m d'altitude, des premières peintures rupestres dans cette partie des Alpes méridionales. Quelques traits parallèles dans les tons ocres sur une roche de calcite, bien abritée, à plus de 2000 mètres d'altitude. Non loin de là, d'autres traces de ce pigment dont quelques fragments sont retrouvés sur le sol. Et puis cet autre élément dans lequel, à bien y regarder, on peut voir la représentation d'un quadrupède... Ce n'est pas la Vallée des Merveilles mais l'émotion de la découverte était bien là.

D'autres gisements et de nombreux outils en silex recueillis sur les hauts plateaux de Freissinières témoignent d'une importante fréquentation de la moyenne et haute montagne durant la Préhistoire. Plus de 300 objets lithiques ont été également recueillis entre 2120 et 2600 m d'altitude dont une pointe de flèche en silex du Néolithique final à 2475 m d'altitude.

RANDONNER L'HIVER

Bien que moins plébiscitée que la randonnée estivale, la randonnée hivernale n'est pas dépourvue de charme. Selon le territoire exploré et son niveau d'enneigement, elle peut se faire à pieds, en raquettes ou en ski de randonnée.



La montagne en hiver présente des paysages féeriques et permet d'observer la faune sauvage dans des conditions remarquables. Attention toutefois à ne pas la déranger, c'est une période difficile pour les animaux en raison des températures, de la neige et de l'absence de nourriture.

Différents sites proposent des itinéraires tracés ou balisés pour une découverte à pieds ou en raquettes. Ces prestations sont en général rattachées aux sites nordiques et sont disponibles auprès des bureaux de l'Office de tourisme.

Cette offre est complétée par de nombreuses propositions de sorties accompagnées qui permettent, en plus de la sécurité d'être avec un professionnel, de découvrir les richesses et secrets du territoire.

Pour ce qui est de la randonnée à ski, à vous de constituer vos itinéraires à partir de cartes topographiques. Il est toutefois préférable si vous ne connaissez pas le territoire de partir en compagnie d'un guide.

Attention : La montagne en hiver est un milieu à risques, fortement soumis aux aléas climatiques, il est donc impératif de veiller à respecter certaines consignes de sécurité :

- Se renseigner sur les conditions d'enneigement et le risque d'avalanche
- Selon la sortie envisagée, s'équiper d'un ARVA, d'une pelle à neige et d'une sonde.
- Repérer votre itinéraire sur une carte que vous emporterez et assurez-vous qu'il est compatible avec votre niveau et votre forme physique
- Consulter la météo avant de partir
- Emporter un équipement adapté aux exigences de la montagne
- Réserver votre hébergement dans les refuges ou gîtes d'étape
- Informer un proche de votre itinéraire et de l'heure de votre retour
- Noter le numéro du secours en montagne (04.76.22.22 ou 112)

Quelques conseils pour une découverte respectueuse

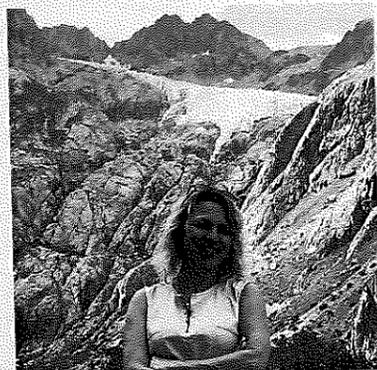
Laisser la nature venir à soi : attendre, silencieux, et se faire oublier. Voilà la meilleure attitude pour espérer observer les animaux, en été comme en hiver. Mais il faut du temps... et de la patience !

On peut aussi apprendre à déceler des traces de vie, ou encore à « savourer » les autres beautés de l'hiver comme le silence, les couleurs... Chacun peut se sentir « responsable » en restant sur les itinéraires déjà utilisés, en laissant son chien à la maison, en ne cherchant pas à s'approcher toujours plus près pour « faire la photo du jour ». Elle existe sans doute déjà... en carte postale ou sur Internet !

Quand la neige recouvre les Écrins, les animaux sauvages, qui n'hibernent ou n'émigrent pas, continuent tant bien que mal de se nourrir et de se déplacer. Le manteau neigeux devient alors une page blanche sur laquelle s'inscrivent bon nombre de traces. Mais d'autres indices laissent aussi deviner leur présence... Pour survivre à l'hiver, certains animaux quittent la montagne pour des cieux plus cléments (migration), d'autres s'en-

OFFICE DE TOURISME

Une nouvelle directrice pour l'Office de Tourisme Communautaire du Pays des Écrins : Bettina Mathias. Après avoir suivi les cours de l'IFMT de Grenoble, la formation de référence des directeurs d'Offices de Tourisme de Montagne, elle a dirigé l'Office de Tourisme du Queyras, puis celui des Orres et, durant 8 ans, celui de Guillestre. Elle y a notamment mis en place les ateliers « Consom'acteurs » qui ont valu à l'Office de tourisme le 1er prix de l'innovation touristique de la Région Sud et d'être lauréat du concours Européen du Tourisme. Côté événementiel, elle avait créé le festival « Potes de MarmoT's », un festival jeune public devenu le plus grand événement du Guillestrois-Queyras !



Aujourd'hui, Bettina Mathias nous communique son enthousiasme : « Je suis ravie de porter les couleurs d'un massif aussi majestueux et diversifié que celui des Écrins, c'est vraiment un honneur. Il est d'une richesse exceptionnelle et diriger l'Office de Tourisme Communautaire du Pays des Écrins, c'est être à la tête d'une belle équipe répartie sur cinq Bureaux d'Information Touristique sur le territoire. » Et d'ajouter : « Je fais du tourisme ici depuis 20 ans, c'est confortable d'arriver sur un territoire que l'on connaît géographiquement. Ça permet d'être opérationnelle plus rapidement. Toutefois, je n'ai pas la prétention de connaître chaque sentier, il me reste à acquérir une connaissance très fine des hébergeurs, des détails qui composent ce territoire. »

RÉNOVATION DES REFUGES

Extraits de la plaquette « Plan de rénovation décennal 2017-2026 » éditée par la Fédération française des Clubs alpins et de montagne.

Pour le refuge du Glacier blanc :

« Sur l'emplacement de « l'Hôtel Tuckett » (désignation humoristique de l'abri de roche où bivouaquaient les alpinistes), le premier refuge a été érigé en 1886, aujourd'hui transformé en écomusée. Le refuge actuel date quant à lui de 1948, avec des matériaux (béton armé appareillé de pierres) entièrement acheminés à dos d'homme ! Son aménagement intérieur doit être amélioré pour plus de confort pour une centaine de places. »

Montant de l'investissement : 2 500 000 €.

Calendrier de réalisation : démarrage des travaux en 2024 et achèvement en 2025.



Pour le refuge des Écrins :

« Après le premier abri Caron (du nom de l'ancien président du CAF de Briançon) en 1903, le bâtiment actuel date de 1969, entièrement construit en béton armé sur trois niveaux. A ce jour le bâtiment est relativement exigü, difficilement chauffable, et les conditions de vie sont compliquées d'autant plus que les contraintes sont nombreuses à cette altitude. Il est envisagé de baisser un peu de capacité et de réaliser un agrandissement complété par une rénovation de 100 places. »

Montant de l'investissement : 3 500 000 €.

Calendrier de réalisation : démarrage des travaux en 2021 et achèvement en 2022.

GLACIER BLANC : PERTE RECORD SUR 20 ANS DE MESURES

Ce sont 2,10 mètres d'épaisseur de glace en moyenne sur la surface du glacier qui se sont évaporés : le triste record de 2003 engendré par son été caniculaire est battu, de peu, au bilan de masse de 2019... en raison d'un été très chaud et d'un enneigement hivernal en deçà de la moyenne.

La 20e année de mesures du bilan de masse du glacier Blanc est celle d'un (petit) record. À l'issue d'un été très chaud et sec, les derniers relevés d'ablation ont été réalisés la semaine dernière par l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) et le Parc national des Écrins. L'analyse des différentes mesures enregistrées sur les huit balises de références (accumulation hivernale et fonte estivale) indique une perte en eau de 1,90 mètre pour 2019, soit 2,10 mètres d'épaisseur de glace en moyenne pour la surface du glacier.

Dans la série des mesures réalisées depuis 20 ans, à partir du plateau du glacier Blanc, l'ablation estivale est un peu moins importante qu'en 2003... mais l'accumulation hivernale aussi. De fait, le bilan final est très légèrement plus important... dans le négatif.

Les bilans sont établis depuis 20 ans à partir des mesures réalisées au glacier Blanc grâce à huit balises de référence qui donnent des indications déjà très fiables.

Un bilan de terrain sera réalisé ultérieurement par Emmanuel Thibert, chercheur à l'IRSTEA, dans le cadre du nouveau protocole instauré en 2018, qui prend en compte les balises installées plus haut et plus bas que la zone habituelle de référence.

Parallèlement, une campagne de photographie aérienne, associée à des mesures Lidar pour l'altitude, a été réalisée le 18 septembre. Cette photogrammétrie permettra d'établir encore plus précisément le bilan de masse cumulé sur la période 2014-2019.

En 20 ans, la perte cumulée est de 14,79 m de perte d'eau, soit 16,40 m d'épaisseur en moins avec une moyenne annuelle de 82 cm. « Mais la tendance est à l'accélération », relève Martial Bouvier, garde-moniteur et membre du groupe Glacier du Parc national des Écrins. Chaque année, il met à jour le graphique visuellement très parlant du bilan de masse du glacier Blanc : « Si on regarde les 5 dernières années, la moyenne est à 1,50 m d'épaisseur par an ! »

Le recul du front du glacier est de 59 m cette année. Il atteint presque 1 km (999 mètres exactement) depuis 1986, à la fin de la dernière petite ré-avancée du glacier.

Une station pour le suivi météo de la fonte du glacier

Une station météorologique vient d'être installée, à quelque 3 200 mètres, près du refuge des Écrins afin d'enregistrer les paramètres climatiques du site. Les agents du Parc national des Écrins et de l'IRSTEA ont à nouveau collaboré pour mener à bien l'opération, les 4 et 5 août derniers.



Outre les données de température et d'humidité, cet équipement mesure également la force et la direction du vent, la hauteur de neige et les radiations. Ce programme sera complété par des systèmes de prises de vue automatiques. Autant de données collectées qui seront utiles au suivi du glacier et seront, à terme, mises à disposition du public, des professionnels et pratiquants de la montagne. Une démarche qui sera soutenue financièrement par la Région SUD.

ASSAINISSEMENT DU GYR

Dans le cadre du projet de renaturation du Gyr, la Communauté de communes s'est engagée à déplacer son réseau d'assainissement qui se trouve actuellement sur la rive droite du torrent. Le projet consiste à installer deux postes de relevage, un en rive droite pour collecter les effluents provenant de la station qui refoulera les eaux usées jusqu'au pont du Freyssinet, puis un en rive gauche qui collectera les effluents refoulés ainsi que ceux provenant des hameaux en amont afin de les remonter jusqu'au niveau de la route de l'Eychauda. Ensuite les effluents s'écouleront gravitairement dans le réseau déjà existant.

L'ABRI SOUS ROCHE DES BANS

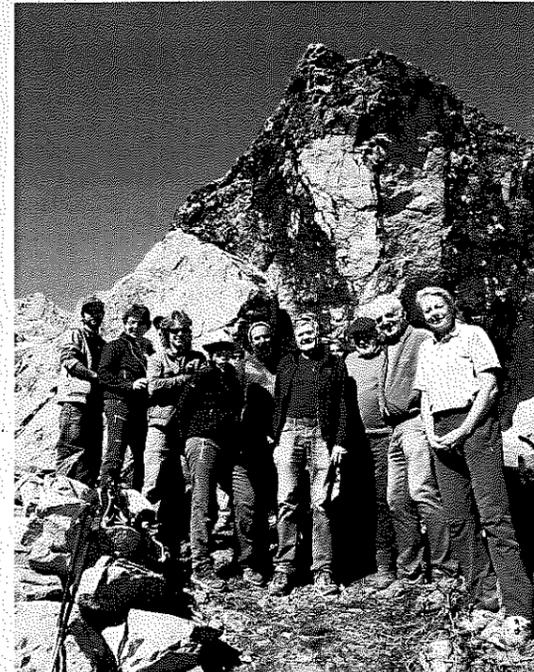
Cet abri, ancestral et patrimonial, toujours utilisé pour garder le troupeau en fin de saison, vient d'être rénové grâce à l'implication de tous les partenaires concernés.

Depuis de nombreuses années, l'abri sous roche des Bans, situé dans le vallon du même nom, était devenu insalubre. Toujours utilisé pour garder le troupeau pour le quartier de fin de saison, les conditions pour y dormir étaient devenues plus que précaires.

La commune de Vallouise-Pelvoux et le groupement pastoral se sont donc unis pour entreprendre sa restauration: matériaux achetés par la commune, transferts hélicoptérés assurés par le groupement pastoral et travaux réalisés en régie par l'équipe « sentiers » du Parc national des Écrins. Tout cela a permis de reprendre les maçonneries, de mettre en place une porte et de mettre hors d'eau l'abri: plancher et bas flancs en bois.

Au-delà de l'aspect fonctionnel du bâti, c'est également une part du patrimoine qui est sauvegardée!

L'inauguration a permis de rassembler tout le monde, élus, bergers, éleveurs et agents du Parc national, pour fêter cette belle réussite.



Le jour de l'inauguration

À PROPOS DU DÉNEIGEMENT

Le déneigement est au cœur des discussions et des préoccupations de chacun. La neige a certes des avantages mais quelques désagréments également.

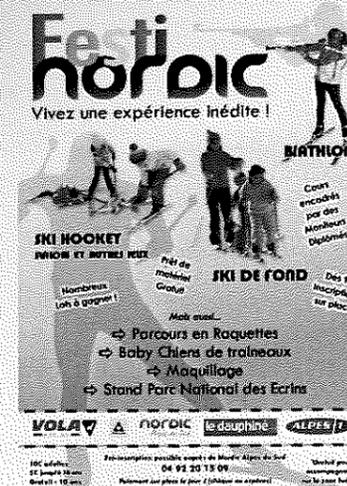
Le déneigement des routes départementales est assuré par le Conseil départemental; les voies communales par la Commune; les voies relevant du domaine privé par les particuliers.

Notre territoire est vaste, les services techniques et les agents du Département ne peuvent pas intervenir simultanément dans chaque quartier, alors soyez patients. Les rues doivent être libres à la circulation et accessibles à l'engin de déneigement, qui doit pouvoir effectuer les manœuvres nécessaires à sa mission. Aussi, les infractions au stationnement seront constatées, par tout agent habilité à cet effet, et les contrevenants poursuivis.

Au-delà, voici quelques consignes à respecter:

- Pour la sécurité des usagers de la route, chacun devra veiller à ne pas déposer la neige provenant de sa propriété ou d'un stationnement sur la voie communale.
- Les propriétaires ou locataires sont tenus de déneiger ou faire appel à un tiers pour dégager leur emplacement privatif afin d'y stationner leur(s) véhicule(s).
- Il est recommandé de libérer les parkings publics pour faciliter leur déneigement et, une fois celui-ci effectué, pour y stationner votre véhicule le temps d'assurer le déneigement de votre emplacement privé.
- Les professionnels du tourisme doivent indiquer à leurs clients les parkings publics (à l'exception des parkings réservés Poste - Mairie - Ecoles - Musée des Claux) à proximité de leur établissement.
- Les toitures déversant sur la voie publique doivent être impérativement équipées d'un dispositif empêchant la chute de neige ou glace. A contrario, les frais de déneigement, suite à une nouvelle intervention des services techniques, seront facturés au(x) propriétaire(s).
- Pour des raisons évidentes de sécurité, il est défendu de pratiquer luge, ski ou toute autre activité de même nature sur la voie publique.
- Votre véhicule doit être équipé (pneus neige ou chaînes).

L'ÉVÈNEMENT NORDIQUE DU PAYS DES ÉCRINS Festi'Nordic - Dimanche 26 janvier - de 9h30 à 16h



L'évènement nordique du Pays des Écrins! Ateliers ludiques, prêt de matériel, découverte du ski de fond, du skating, biathlon, raquettes, chiens de traîneau... Une vraie fête du nordique!

Une animation proposée par la Maison du Parc des Écrins et organisée par Nordic Alpes du Sud. Rendez-vous dimanche 26 Janvier, chalet nordique de Vallouise, à partir de 9h30.

Pour tous les goûts, tous les niveaux et tous les âges:

● cours de biathlon toutes les heures, par un moniteur spécialisé, carabines laser et à plomb;

● cours de ski, débutants ou non, en skating ou en

alternatif, avec deux moniteurs ESF présents sur la journée, en partenariat avec l'ESF de Puy-St-Vincent-Pelvoux;

● départ balade en raquette, en partenariat avec la Fête de la Raquette et des accompagnateurs en montagne;

● chiens de traîneau: kid traîneau où les enfants de 6 à 12 ans ont leur propre petit traîneau avec un chien, en partenariat avec Musching-Addict notre muscher local;

● Stand Parc des Écrins, pour apprendre à connaître la faune en hiver et reconnaître les traces d'animaux. Et d'autres stands et activités: maquillage, métiers de la montagne, tirage au sort de nombreux lots...

Une participation de 10€ par adulte, 5 € de 10 à 16 ans, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans ou les parents accompagnateurs. Pour toutes les activités, inscription obligatoire à la tente accueil.

Inscription recommandée à l'avance pour chiens de traîneau, cours de biathlon, cours de skating.

Tél.: 04 92 23 53 47/ 04 92 23 36 12 - Mèl: nordicenvallouise@gmail.com - Site web (URL): www.paysdesecrins.com



IGLOO PELVOO - SAISON 7

Cet hiver, Igloo Pelvoo propose un nouveau voyage: il y a cinquante ans l'homme posait pour la première fois son pied sur la lune... Pour marquer le cinquantenaire du premier pas humain sur la lune, l'association a décidé de prolonger cet anniversaire en nous faisant décoller vers l'infini et au-delà!

Pour cette 7^e édition, de nouvelles œuvres éphémères de neige et de glace sont réalisées dans l'igloo géant, un lieu d'expositions ludiques et pédagogiques est dédié au monde fascinant des planètes, des galaxies... et de leurs univers fantasmés, des projections en 360°, des soirées astronomie, des conférences, et bien d'autres choses encore... tout au long de l'hiver!

A noter la très belle fréquentation du site au cours de l'année écoulée avec plus de 16000 visiteurs. Ce qui montre encore une fois l'intérêt de cet évènement.

Pour cette nouvelle saison la Commune de Vallouise-Pelvoux a reconduit sa subvention (6 000 €); la Communauté de Communes du Pays des Écrins s'est engagée pour une subvention triennale (21 000 €); le Département a annoncé une aide financière.

Tarifs:

- Entrée libre pour Village Igloo Pelvoo;
- Igloo géant de l'espace Expo et Cinéma 360°: 4€/ adulte; 2,5€/ enfant - de 13 ans; 10€/ Pass Famille (2 adultes + 2 enfants); 1€/ personne (groupe de 10 personnes).

Adresse et contacts:

- Village Igloo Pelvoo - Les Essarts / Station de Pelvoux-Vallouise / 05340 Vallouise-Pelvoux
- Téléphone: 07 67 86 54 28
- Mèl: igloopelvoo@gmail.com
- Site web et Page facebook

LA COLLECTION DE LOUIS CHIORINO

Depuis 1980 Louis Chiorino, menuisier et compagnon du devoir, a constitué une collection exceptionnelle et unique en France de plus de 3500 outils et machines, ensemble représentatif du travail du bois. Ce sont tous les métiers du forestier à l'ébéniste qui y sont illustrés et témoignent du travail des artisans de 1750 à nos jours, dans notre région où le bois constitue une richesse ancestrale.

Le risque était grand que cette collection rigoureusement documentée soit dispersée et quitte le Grand Briançonnais et le Pays des Écrins. Il s'agit d'un pan essentiel de notre patrimoine et du savoir-faire de nos anciens qui pouvait ainsi disparaître.

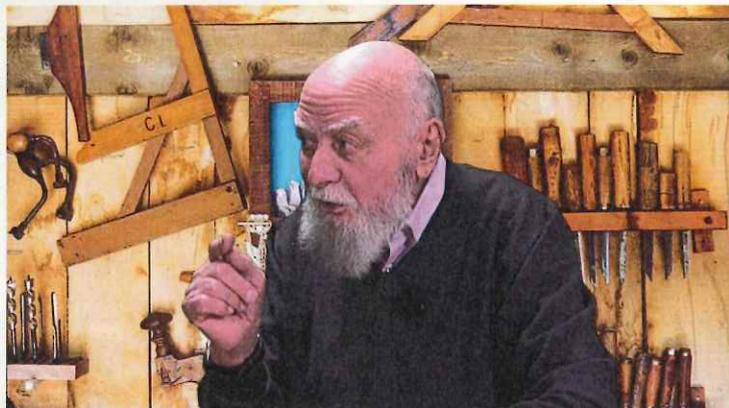
La Communauté de Communes du Pays des Écrins, soutenue par le département des Hautes Alpes, des particuliers, des associations, des élus et des professionnels du bois, a acquis cette collection afin d'en éviter d'une part la dispersion et d'autre part pour en faire la base d'un espace muséographique vivant du patrimoine et des arts et métiers du bois, ouvert aux visiteurs de nos vallées comme aux amateurs désireux d'appréhender ou de parfaire leur maîtrise des techniques du travail du bois. Cet espace sera dédié à l'artisanat du bois et à toutes les composantes de la filière de « l'arbre à l'ouvrage ».

Il a été décidé récemment de constituer une association « Les amis de l'arbre à l'ouvrage », avec le but d'apporter à ce très ambitieux et important projet pour notre région :

- Un soutien continu au projet et à sa défense,
- Une expertise technique des professionnels et artisans du bois, forestiers, scieries, constructions en bois, charpentiers, menuisiers, tourneurs et créateurs,
- La participation de bénévoles à toutes actions d'intérêt pour le futur musée, entretien, installation, organisation, remontage d'une scierie hydraulique, restauration, documentation, recherche historique,
- La diffusion d'une lettre périodique d'informations à tous les amis du musée et à tous ceux qui s'y intéressent,
- L'organisation d'événements autour des collections afin de faire connaître le musée et la démarche, etc.

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 15 novembre à l'Argentière pour acter la création de l'association, élire un conseil d'administration et un bureau, approuver les statuts. C'est Jean-Lin Paul, conseiller municipal et conseiller communautaire, cheville ouvrière de ce projet dès ses débuts, qui a été porté à la présidence de l'association.

Contacts : jean-lin.paul@wanadoo.fr ou à amisarbreouvrage@gmail.com



EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Noël en Vallouise – Le traditionnel repas de début d'année de nos aînés aura lieu le dimanche 19 janvier 2020. Rendez-vous à 12h00, salle Bonvoisin. Le Noël des enfants s'est, quant à lui, déroulé le samedi 14 décembre, avec un spectacle entièrement interprété par les enfants des écoles, mise en scène et préparation depuis les vacances de la Toussaint par Stéphanie Rivoire. Le père Noël a bien entendu répondu présent et à distribuer un cadeau à chacun. Que tous soient remerciés pour ce beau moment.

Déchetterie de l'Argentière – Jusqu'au 31 mars prochain (horaires d'hiver), la déchetterie est ouverte du mardi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. A la déchetterie j'apporte: déchets verts, gravats, encombrants, cartons,

pneus, batteries, huile de vidange, produits toxiques, piles, équipements électriques et électroniques.

Recensement militaire – Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 ans dans l'année 2019 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en mairie pour ce faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

Corvées des canaux de Vallouise – Trois samedis sont au programme 2020 : 18 avril, 25 avril et 2 mai 2020. L'intervention sur les différents canaux dépendra du nombre de participants. Rendez-vous à 7h30, place de l'Église avec son matériel. Fin de la corvée entre 12h et 12h30.

État civil

Ils nous ont quittés :

Micheline FRANÇOIS, née DREUX, décédée le 23 septembre 2019 à Guillestre

Yves GERARD, décédé le 8 octobre 2019 à Gap

Maryse ROLLAND, née BADEE, décédée le 2 novembre 2019 au Plateau d'Assy